

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil VINGT QUATRE

Le 19 décembre 2024 à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE

Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Pouilly Sous Charlieu

Sous la présidence de Monsieur René VALORGE

Date de la convocation : 12 décembre 2024

Présents : M. GROSDENIS Henri, M. CHIGNIER Bernard, Mme MONTANES Véronique, Mme GASDON Christine, M. FAYOLLE Jean, M. DURANTIN Michel, M. BERTHELIER Bruno, M. HERTZOG Etienne, M. LACROIX Jérémie, M. LAPALLUS Marc, M. BUTAUD Jean Charles, M. LOMBARD Jean Marc, M. GODINOT Alain (arrivé à 19h25), Mme DUGELET Isabelle, Mme VAGINAY Hélène, Mme LEBEAU Colette, M. VIODRIN Jérôme, Mme JOLY Michelle, M. LAMARQUE Michel, Mme TROUILLET Nelly, M. VALORGE René, Mme CARRENO Mercédès, M. CROZET Yves, Mme LEBLANC Florence, Mme CALLEN Marie-Christine, M. DESCAYE Guillaume, M. AUBRET Alain, M. PALLUET Dominique, M. DUBUIS Pascal, M. MOULIN Bernard, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice :

41

Nombre de présents :

31

Nombre de votants : 37

Excusés : M. MATRAY Jean-Luc, M. MEUNIER Gérard, Mme BOURNEZ Christine, me FEJARD Carole, Mme PONCET Sylvie, Mme URBAIN Sandrine, M. VALENTIN Alain, M. DESBENOIT Bernard, M. JARSAILLON Philippe, M. CHENAUD Fabrice.

Pouvoirs : Mme BOURNEZ Christine à M. FAYOLLE Jean, Mme FEJARD Carole à M. DURANTIN Michel, Mme PONCET Sylvie à M. LACROIX Jérémie, Mme URBAIN Sandrine à M. HERTZOG Etienne, M. VALENTIN Alain à M. DESCAYE Guillaume, M. CHENAUD Fabrice à Mme CALLEN Marie-Christine.

Election d'un secrétaire de séance : Mme GASDON Christine (Boyer).

N°2024/N°209

OBJET : CONVENTION VITRINES DE ROANNE OFFICE DE TOURISME CHARLIEU MA BOUTIQUE 2025 « PROGRAMME BOOST »

Monsieur le Vice-président en charge de l'économie rappelle en avril 2022, le Conseil Communautaire avait approuvé la convention liant Charlieu ma Boutique, les Vitrines de Roanne, l'Office de Tourisme et la Communauté de Communes.

Cette convention dénommée « Programme Boost » permet aux commerçants de Charlieu ma Boutique d'accepter les cartes ou chèques Cad'Oh des Vitrines de Roanne, et d'agir en faveur du commerce local car de nombreuses entreprises du territoire de Charlieu Belmont achètent cartes / chèques Cad'oh à leurs salariés pour évènement professionnel, pour les fêtes de fin d'année...

Quelques chiffres :

- Chèques dépensés dans les commerces de Charlieu :
 - o Entre le 01/07/2021 et le 30/06/2022, 41 910 € ont été dépensés dans les commerces de Charlieu acceptant les chèques cadeaux ;
 - o Entre le 01/07/2022 et le 30/06/2023, 40 284,48 € ont été dépensés dans les commerces de Charlieu acceptant les chèques cadeaux ;
 - o Entre le 01/07/2023 et le 30/06/2024, 41 234,73 € ont été dépensés dans les commerces de Charlieu acceptant les chèques cadeaux

- Montant acheté en chèques Cad'Oh / cartes Cad'oh sur le territoire de Charlieu Belmont :
 - o Entre le 01/07/2021 et le 30/06/2022, 106 635 € de chèques cadeaux ont été achetés par les entreprises / collectivités en local ;
 - o Entre le 01/07/2022 et le 30/06/2023, 90 281 € de chèques cadeaux ont été achetés par les entreprises / collectivités en local ;
 - o Entre le 01/07/2023 et le 30/06/2024, 94 001 € de chèques cadeaux ont été achetés par les entreprises / collectivités en local

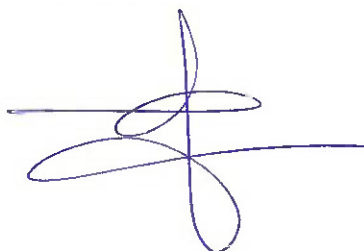
- Commerçants de Charlieu acceptant les chèques / cartes Cad'oh
- o Entre le 01/07/2021 et le 30/06/2022 : 27 commerçants de Charlieu
- o Entre le 01/07/2022 et le 30/06/2023 : 29 commerçants de Charlieu
- o Entre le 01/07/2023 et le 30/06/2024 : 30 commerçants de Charlieu

Un avenant a été acté en décembre 2022, pour que la subvention soit de 3 000 € pour 2022 ainsi que pour 2023 car plus de 25 commerçants ont décidé d'accepter les cartes Cad'Oh des Vitrines de Roanne. Pour 2025/2025 le montant demandé à la collectivité est de 3 360 € (120 € x 28 commerçants). Le montant sera revu pour l'année 2025/2026, en fonction du nombre de commerçants acceptant les chèques Cad'oh / cartes Cad'Oh.

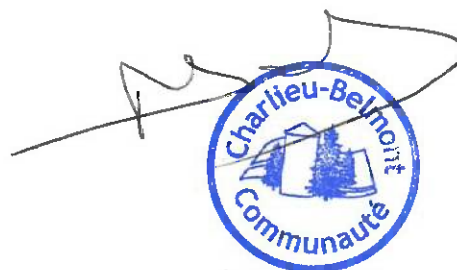
Oui cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire :

- Valide la subvention de 3 360 € à l'Union Commerciale Charlieu ma Boutique dans le cadre du programme boost mis en place par les Vitrines de Roanne pour l'exercice 2024/2025,
- Autorise M. le Président à signer l'avenant n°2 à la convention et tous les actes liés,
- Dit que la dépense sera prévue en section de fonctionnement au budget principal.

Le Secrétaire de séance
Représentant de la commune de Boyer
Mme GASDON Christine



Le Président de la Communauté
De Communes
M René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20241219-2024-209-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/12/2024
Publication : 24/12/2024